



## DISCOURS DU HAUT-COMMISSAIRE À L'INITIATIVE 3N

Madame la Vice-présidente de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Ministre de la Santé Publique, de la population et des affaires sociales,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Monsieur le Président du Réseau des Parlementaires pour la promotion de la Nutrition, « SUN »,

Mesdames et Messieurs les Honorables députés nationaux,

Mesdames et Messieurs les Représentants des autres réseaux pour la promotion de la Nutrition, Donateurs, Nations Unies, Chercheurs, Société Civile, Secteur Privé et partie Gouvernementale,

Chers partenaires,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

1. C'est un plaisir et un honneur de répondre, ce matin, à votre invitation, et je tiens pour cela à remercier l'Assemblée Nationale, mais également à la féliciter pour l'intérêt manifesté pour la nutrition.
2. Au Niger, les divers chocs, climatiques, sécuritaires, sanitaires, démographiques et économiques perturbent profondément les chaînes de la production, d'approvisionnement, de la valorisation et de l'accès aux PASH et se traduisent par des effets néfastes sur la sécurité alimentaire des ménages, l'état nutritionnel des femmes et des enfants et la santé des populations.
3. Le retard de croissance frappe toujours un nombre inacceptable d'enfants et les Maladies Non Transmissibles, liées à la mauvaise nutrition comme l'Hypertension artérielle, le diabète, le surpoids et l'obésité continuent de progresser dans nos centres urbains.
4. Les modes de production Agro sylvo- pastoraux sont encore orientés vers la subsistance et tributaires des chocs divers comme les effets de changements climatiques, les conflits armés et n'arrivent plus à subvenir aux besoins alimentaires d'une population en pleine croissance.
5. Les modes de consommation et les systèmes agroalimentaires actuels sont donc inappropriés et contribuent à la persistance des carences nutritionnelles et l'appauvrissement de la biodiversité.
6. Les régimes alimentaires sains, même les moins chers, restent inabordable pour plus de 50% de notre population. Une alimentation sous-optimale est responsable de plus de décès que tout autre risque dans le monde, y compris le tabagisme, soulignant le besoin urgent d'améliorer l'alimentation humaine.

7. Selon une étude récemment publiée, les principaux facteurs de risque alimentaires de mortalité sont les régimes riches en sodium, pauvres en grains entiers, pauvres en fruits, faible en noix et en graines, faible en légumes et faible en acides gras oméga-3 ; chacun représentant plus de 2% des décès dans le monde. Contrairement à de nombreux autres facteurs de risque, les risques alimentaires affectent les personnes indépendamment de l'âge, du sexe et du développement sociodémographique de leur lieu de résidence.

8. Le coût humain, économique et environnemental est inestimable et s'évalue, sur les seuls domaines, de la Nutrition, de l'éducation et de l'économie à 7,1% du PIB annuel du Pays, selon l'enquête coût de la faim, réalisée en 2018 par le HC3N et l'INS.

Mesdames et Messieurs

9. Nous sommes conscients de la fragilité croissante de notre système de production agrosylvo pastoral et halieutique du fait de ces divers chocs auxquels il est soumis et de leur impact sur nos efforts visant à tendre vers les Objectifs de Développement durable.

10. En dépit de ces grands défis, le Niger est résolument engagé sur les voies vers des systèmes alimentaires résilients, équitables et durables, et qui promeuvent l'autonomisation de la femme, des jeunes et des petits exploitants agricoles.

11. La mise en place en 2011, par le Gouvernement de l'Initiative 3N, les Nigériens Nourrissent les Nigériens, Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable, procède de la volonté de combattre la faim et la malnutrition et assurer un développement agricole durable.

12. Le HC3N a impulsé, au cours des 10 dernières années de mise en œuvre de l'Initiative 3N, plusieurs réformes afin de mettre durablement les populations à l'abri de la faim, de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus.

Entre autres réformes, nous avons :

a. Élaboré et adoptée la première politique, multisectorielle de sécurité nutritionnelle sur la base des connaissances le plus actuelles en matière de nutrition, notre contexte et les expériences acquises au cours des 15 dernières années de mise en œuvre des interventions nutritionnelles ;

b. Mis en place dans plusieurs communes des plateformes de services intégrés dite maison du Paysan pour rapprocher les services des producteurs,

c. Facilité l'accès au financement du secteur Agrosylvo pastoral et Halieutique à travers un Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, FISAN comportant, un aspect crédit Agricole subventionné, un aspect Conseil Agricole et un aspect Investissements Structurants via le Financement des Collectivités Territoriales.

13. L'appel du Secrétariat Général de l'ONU aux États membres à s'engager pour préparer le Sommet des Nations Unies Systèmes alimentaires, organisé le 23 Septembre 2021, vient nous rappeler l'urgence, d'agir sans attendre, différemment et collectivement, afin de transformer nos systèmes alimentaires.



Mesdames et Messieurs

14. À l'issue d'un long processus des concertations nationales déroulées sur plusieurs mois, le Niger a identifié sept (7) voies de transformation des systèmes alimentaires pour une alimentation sûre et nutritive et a préparé une feuille de route pour leur opérationnalisation. Les présentations techniques qui vont suivre vous permettront de mieux les comprendre et définir comment les parlementaires que vous êtes pourrez accompagner cet effort collectif national de transformation de nos systèmes alimentaires locaux.

15. L'allocation du Président de la République, S.E.M. Mohamed Bazoum, durant le sommet tenu le 23 Septembre 2021, a mis l'accent sur les grands chantiers, les financements et les investissements à promouvoir durant la prochaine décennie pour améliorer le bien-être nutritionnel et pour plus de prospérité au Niger. Ces orientations et engagements du Président de la République, sur le futur de notre alimentation tout en protégeant l'environnement, seront présentés dans les sessions qui vont suivre pour leurs prises en compte dans vos délibérations et recommandations.

16. Nous devons transformer la façon dont on planifie, on finance et on met en œuvre les programmes. Dans cette dynamique, il faut doubler l'effort de financement public et des PTFs à travers des fonds communs sectoriels

17. L'accroissement du financement public doit reposer sur le respect par le Niger des engagements de Maputo et de Malabo en allouant annuellement 10 % du budget national au secteur agricole et en assurant une croissance annuelle de la production de 6 % à travers les chaînes de valeurs prioritaires pour toute la période allant de 2022 à 2030. La mobilisation de financement doit être renforcée par une approche d'accroissement des capacités d'absorption et de suivi systématique de l'efficacité dans l'allocation de ressources. Des réformes doivent être engagées dans les différents sous-secteurs visant une gestion basée sur la performance avec des résultats attendus clairs et des mécanismes de redevabilité établis.

18. La consolidation de la gouvernance et du financement de nos systèmes alimentaires par des cadres juridiques et législatifs appropriés et innovants y compris durant les périodes de crise en protégeant et soulageant la souffrance des populations affectées ne peut se faire sans l'engagement et le soutien des parlementaires. C'est pourquoi le rôle des parlementaires est ici déterminant.

19. Ce séminaire parlementaire amplifiera la poursuite du dialogue en insistant sur le rôle du réseau des parlementaires pour des investissements prévisibles plus importants dans le domaine de la nutrition et la sécurité alimentaire tout en optimisant les interactions étroites entre le parlement et le pouvoir exécutif.

20. Il a pour objectif d'accroître la compréhension des enjeux de la nutrition et de la sécurité alimentaire grâce à un partage des connaissances et des expériences de terrain. Les engagements que vous allez prendre renforceront ceux de toutes les autres parties prenantes en lien avec l'atteinte des ODD, en particulier l'ODD2 relatif à l'élimination de la faim et la réduction de la malnutrition.

Je vous remercie

## DISCOURS DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur le Président du Réseau des Parlementaires pour la Promotion de la Nutrition,  
Mesdames et Messieurs les Honorables Députés,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Ministères concernés,

Mesdames et Messieurs les Représentants des autres Réseaux pour la Promotion de la nutrition,  
Donateurs, Nations Unies, Chercheurs, Société Civile et Secteur Privé.

Nous nous réjouissons, ce jour 28 septembre 2021, pour l'organisation de ce séminaire en collaboration avec le Haut-Commissaire 3N (HC 3N), la Plate-forme Nationale d'Information pour la Nutrition, l'UNICEF, la FAO et la Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales.

En effet, conformément au plan d'action du Réseau Nutrition et Sécurité Alimentaire (RNSA), ce séminaire contribuera au renforcement des capacités des Députés pour mieux défendre et plaider en faveur de la nutrition

J'ose espérer qu'à la fin de ce séminaire, que les Députés seront outillés pour la promotion de la nutrition.

Je déclare ouvert le séminaire parlementaire sur le renforcement des capacités des Députés, pour mieux défendre et plaider en faveur de la nutrition.

Je vous remercie